

## EDITO



Chères feuchyssoises, chers feuchyssois,

*Des vacances d'été à peine terminées après un temps de repos bien mérité, voici celui de la rentrée scolaire qui s'est déroulé dans la joie des retrouvailles entre petits camarades pour certains, dans l'appréhension de l'inconnue pour d'autres et dans les larmes pour les plus petits.*

*Puis, le dimanche 12 octobre, a eu lieu le traditionnel repas des aînés offert par la municipalité aux séniors feuchyssois de 60 ans et plus, accompagnés de leurs conjoints. Les conseillers municipaux et les membres du C.C.A.S se sont largement investis dans cette manifestation en partenariat avec l'association «Rencontres et Amitié » qui a confectionné avec patience et talent le pliage des serviettes. Je les félicite chaleureusement et les remercie très sincèrement pour leur dévouement.*

*C'est ensuite sous le soleil que la commune a accueilli les gardes d'honneur de l'ossuaire de «Notre Dame de Lorette». Une messe en l'honneur des victimes des guerres, un dépôt de gerbes, un envol de pigeons, quelques fleurs souvenirs déposées par des enfants de la commune au pied du monument aux morts ont parachevé cette journée de l'amitié et du recueillement.*

*«Construire l'amitié entre les générations, telle est mon ambition et ma volonté»*

*C'est aussi la rentrée pour les différentes commissions communales. Je reconnais l'importance de leur travail qui est immense. Les élus qui les composent sont accompagnés dans leur réflexion par des citoyens du village, à qui j'ai fait appel pour leurs compétences et leur professionnalisme.*

*Les réunions se déroulent dans le dialogue, la concertation. On appelle cela de la démocratie «participative et citoyenne». Sans nul doute notre village a tout à y gagner.*

*Je vous laisse découvrir maintenant ce bulletin municipal et vous en souhaite une bonne lecture.*

Votre Maire,  
Roger POTEZ.

### HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

**Lundi :** 8h00-12h00 et 13h30-17h00  
**Mardi :** 8h00-12h00 et 13h30-18h00  
**Mercredi :** 8h00-12h00/bureaux fermés  
**Jeudi :** 8h00-12h00/13h 30-18h00  
**Vendredi :** 8h00-12h00/13h30-16h30  
**Samedi :** 8h00-12h00

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**Lundi :** 15h30-19h00  
**Mardi :** fermée  
**Mercredi :** 14h30-18h30  
**Jeudi :** 15h30 -17h30  
**Vendredi :** fermée  
**Samedi :** 10h00 - 11h45

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés prochainement.

### SOMMAIRE

Vie municipale p.2 à 12  
Vie culturelle p.13 à 15  
Informations diverses p.16

# VIE MUNICIPALE

## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 juin 2014.



### - Etude de la demande de subvention communale sollicitée par l'Association US FEUCHY FOOTBALL :

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que les membres du bureau de l'association US FEUCHY FOOTBALL ont sollicité l'attribution d'une subvention au titre de l'année 2014.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'octroyer au titre de l'année 2014, une subvention communale de 2000€ à l'association US FEUCHY FOOTBALL.

### - Avenant à la convention du contrat Enfance et Jeunesse, conclu avec la Caisse d'Allocations Familiales du PAS-DE-CALAIS :

Monsieur le Maire a proposé la signature d'un premier avenant au CEJ, qui prendra en compte un nouvel axe de développement en augmentant l'offre d'accueil des enfants et des jeunes de la commune.

Cette évolution de l'offre d'accueil concernera un nombre de places supplémentaires pour les séjours des vacances d'été. Monsieur le Maire a fait remarquer que cette nouvelle action en faveur de la jeunesse permettra de rendre la commune éligible à de nouveaux financements de la part de notre partenaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer le premier avenant au Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales du PAS-DE-CALAIS,

couvrant la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014 inclus.

### - Désignation des jurés devant siéger au sein de la cour d'assises du PAS-DE-CALAIS pour l'année 2015 :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, a tiré au sort, les personnes désignées ci-après :

. Madame RABUILLE Emilie Elodie Cécile, née le 08 janvier 1985 à ARRAS (PAS-DE-CALAIS), domiciliée au n° 29 de L'orée du Bois à 62223 FEUCHY.

. Madame DI TORO Elvire Sonia épouse GENGEMBRE, née le 15 juillet 1971 à ARRAS (PAS-DE-CALAIS), domiciliée au n° 147 rue d'Arras à 62223 FEUCHY.

. Madame DEALET Brigitte Jeanine Josette, née le 25 novembre 1961 à ACHICOURT (PAS-DE-CALAIS), domiciliée au n°4 rue de la Chapelle à 62223 FEUCHY.

### - Délibération du conseil municipal portant sur la mise en place de la commission d'appels d'offres :

ont ainsi été déclarés élus membres titulaires et membres suppléants de la commission d'appels d'offres de FEUCHY :

#### Membres titulaires :

Monsieur Jean-Luc PECQUEUR

Monsieur Serge CHIVOT

Monsieur Jean-Michel GIVRY

#### Membres suppléants :

Monsieur Grégory DEVIS

Madame Laurence LAVOINE

Madame Danièle PICOT

## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 juin 2014.

- Désignation d'un membre du conseil municipal appelé à siéger au sein de l'Association Foncière de Remembrement (AFR) de FEUCHY.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à

# VIE MUNICIPALE

l'unanimité, a décidé de nommer Monsieur Roger POTEZ, Maire, en qualité de membre de droit de l'Association Foncière de Remembrement (AFR) de FEUCHY.

## **- Etude et vote des subventions attribuées pour l'année 2014 aux associations locales.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de procéder aux votes et d'allouer pour l'année 2014 à chaque association locale de FEUCHY, ainsi qu'exceptionnellement au Collège GERMINAL de BIACHE-SAINT-VAAST, les subventions reprises comme ci-après pour un montant global s'élevant à 3825 euros.

<b>ASSOCIATIONS LOCALES CONCERNÉES</b>	<b>MONTANTS ALLOUÉS</b>
Union Féminine	400 €
A.P.E.L.	750 €
Anciens Combattants	250 €
C.O.F.F.	400 €
Rencontres et Amitié	1000 €
Culture Patch	75 €
Keep it Country	350 €
D.D.E.N.	500 €
Collège Germinal de Biache-SAINT-VAAST	100 €

## **- Révision et actualisation des tarifs de restauration scolaire pour l'année scolaire 2014/2015.**

Le conseil municipal, à l'unanimité, a accepté la revalorisation des tarifs du restaurant scolaire municipal pour l'année scolaire 2014/2015 et fixé le prix du repas à 3.50 € dès le 1er septembre 2014.

## **- Adhésion au groupement de commandes de la Fédération Départementale d'Energie (FDE) pour l'achat de gaz, de fournitures et de services associés.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé :

. d'approuver l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique coordonné par la FDE62 en application de sa délibération du 15 février 2014, et décide d'adhérer au

groupement.

. d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération, notamment à signer le formulaire d'adhésion au groupement de commandes.

## **- Révision de la participation financière de la collectivité au financement de la protection sociale complémentaire de prévoyance de ses agents territoriaux.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé qu'à compter du 01/07/2014, le montant unitaire mensuel de la participation de la collectivité à la protection sociale complémentaire de prévoyance de ses agents actifs, sera porté à 12 € par salarié et ce qu'il soit fonctionnaire ou agent de droit public et de droit privé.

## **- Révision des tarifs des Nouvelles Activités Péri-scolaires (NAP).**

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de fixer à compter de la rentrée scolaire 2014-2015, le tarif annuel concernant l'inscription aux NAP des enfants scolarisés à l'école publique élémentaire Henri MATISSE, comme ci-après :

<b>Nombre d'enfant(s) à charge</b>	<b>Montant de la participation des parents</b>	<b>Nombre d'enfant(s) inscrit(s) aux NAP</b>
1 enfant	36.00 €	1 enfant
2 enfants	29.00 €	2 <sup>ème</sup> enfant
3 enfants	24.00 €	3 <sup>ème</sup> enfant
4 enfants et plus	20.00 €	4 <sup>ème</sup> enfant et plus

## **EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 septembre 2014.**

**- Mise en place d'une convention de partenariat avec la commune de MONCHY-LE-PREUX, visant à accueillir les enfants de cette commune qui fréquenteront l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de FEUCHY lors des Mercredis Récréatifs.**

Le conseil municipal, à la majorité, des membres présents ou représentés a décidé :

# VIE MUNICIPALE

. d'émettre un avis favorable concernant l'accueil des enfants de la commune de MONCHY-LE-PREUX au sein des Mercredis Récréatifs de notre Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

. d'établir et de signer une convention de partenariat entre les communes de FEUCHY et de MONCHY-LE-PREUX, qui prendra effet au 3 septembre 2014 et qui fera mention des accords communs pris dans le cadre des conditions d'accueil, de fonctionnement et de participation financière de chacune des parties.

**- Arrêt de la location de la salle de Javelots « André VEZILIER » au 01/01/2015.**

Suite à plusieurs réclamations de riverains concernant les nuisances sonores constatées à l'occasion de la location de la salle de Javelots "André VEZILIER", le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de ne plus louer la salle de Javelots "André VEZILIER". Néanmoins les contrats en cours seront honorés jusqu'au 31 décembre 2014.

**- Demande de subvention auprès de Madame la Députée au titre de la Réserve Parlementaire, pour la mise en conformité ainsi que la mise en sécurité des installations d'éclairage public et des usagers de la commune de FEUCHY.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à

Les réunions du conseil municipal sont ouvertes au public. Les comptes rendus du Conseil sont affichés sur un panneau à la Mairie.

l'unanimité, a décidé :

. d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de Madame la Députée dans le cadre de la Réserve Parlementaire, pour permettre la mise en conformité ainsi que la mise en sécurité des installations d'éclairage public et des usagers de la commune de FEUCHY.

. de fournir : un dossier composé des pièces sollicitées, précisant les modalités de financement de cette opération.

**- Etude de la demande de subvention sollicitée par Monsieur le Président de la Société de Chasse.**

Le conseil municipal, à la majorité, a décidé d'accorder pour l'année 2014 à Société de Chasse de FEUCHY, une subvention communale d'un montant de 150 €.

**- Etude de la demande de subvention complémentaire sollicitée par Madame la Présidente du COFF.**

Le conseil municipal, à la majorité, a décidé d'accorder une subvention complémentaire pour l'année 2014 à l'association du COFF, d'un montant de 300 €.

## SITE INTERNET DE LA COMMUNE



Pour des raisons techniques, le site officiel de la commune de FEUCHY est momentanément indisponible.

Nous mettons tout en œuvre pour apporter une solution à sa remise en ligne.

# VIE MUNICIPALE

## FIN D'ANNÉE SCOLAIRE 2013/2014 : Rétrospective.



Goûter des TAP



Goûter des TAP

Le mois de juin 2014 a clôturé l'année scolaire avec un goûter marquant la fin des TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires). Animateurs et enfants se sont retrouvés dans une ambiance conviviale, afin de célébrer une année riche en activités.

Les écoles maternelles et primaires Henri MATISSE et Notre Dame du Bon Conseil ont également fêté la fin de l'année scolaire.

Ces moments de convivialité privilégiés permettent aux parents et aux enseignants de se retrouver et de discuter, pendant que les enfants s'adonnent aux chants, aux jeux proposés pour l'occasion, et s'amuse ensemble avant de se séparer pour deux mois. Les élèves partant en sixième ont été récompensés par les élus par la remise des dictionnaires.



Fête de l'école Henri MATISSE



Remise des dictionnaires, école Henri MATISSE



Fête de l'école Notre Dame du Bon Conseil



Fête de l'école Notre Dame du Bon Conseil



# VIE MUNICIPALE

## VILLAGE EN MUSIQUE

*Le 21 juin dernier, la commune a organisé la première édition de sa fête de la musique. Les feuchyssois ont été conviés à une soirée "Village en musique" sur le thème des années 80 à nos jours.*

*Une scène improvisée place de la mairie, des animateurs effrénés et le tour était joué! En famille ou entre amis, les feuchyssois ont afflué sur la piste de danse.*



## FÊTE NATIONALE

*Cette année les célébrations de la fête nationale ont débuté le 13 juillet avec un bal populaire.*



*Les amateurs de danse comblaient la piste, tandis que les amoureux du foot profitaient de la retransmission de la finale de la coupe du monde de football 2014. Un feu d'artifice a été tiré dès le coucher du soleil.*

*Comme le veut la tradition, la journée du 14 juillet a débuté avec la brocante. Des friandises ont été offertes aux enfants de la commune par les élus.*

*Après avoir assisté au dépôt de gerbe devant le monument, les feuchyssois se sont retrouvés autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité.*

*Dans l'après-midi, le spectacle d'Eric BAERT, humoriste imitateur, a rencontré un vif succès.*





# VIE MUNICIPALE

## FINIES LES VACANCES, VIVE LA RENTRÉE !

*L'Accueil de loisirs a accueilli de nombreux enfants cet été, qui ont pu profiter d'activités variées. Grands jeux, sorties, camping..., tous les ingrédients permettant la réussite des vacances d'été étaient réunis.*



*Mais les vacances sont finies. Les élèves ont fait leur rentrée le 2 septembre dernier. Entre joies et pleurs, retrouvailles de copains et découvertes anxieuses des classes, chaque élève et parent aura vécu le jour de la rentrée de façon différente.*

*Roger POTEZ, maire, accompagné de quelques membres de son équipe municipale, est allé à la rencontre des écoliers et de leurs enseignants afin de leur souhaiter une bonne année et assurer le soutien de la municipalité pour son bon déroulement.*

### LES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

*Dès la rentrée scolaire de septembre, les enfants ont pu découvrir de nouvelles activités périscolaires tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 16h30. Cette année nous accueillons 23 enfants de la toute petite à la moyenne section et 67 enfants de la Grande section au CM2 ; 90 enfants participent aux différents ateliers.*

*Tout ce petit monde évolue dans un environnement périscolaire développé et géré directement par la commune : 8 agents territoriaux ou sous contrat, 2 enseignants, 1 animateur sportif et 3 personnes bénévoles assurent et animent les différents ateliers proposés, répartis selon l'âge et le nombre d'enfants inscrits. (musique, baby gym, sports, informatique, cuisine, activités manuelles, jardinage, bridge, biblio-NAP...)*

*A partir de 15h30 les parents ont le choix soit de reprendre leur(s) enfant(s), soit de les inscrire aux ateliers qui ont lieu jusqu'à 16h30.*

**NOUVEAUTÉ** : A la demande des parents une garderie et une étude surveillée a



*été mise en place de 15h30 à 16h30. Durant le temps d'étude surveillée, l'enseignant reprend les exercices ou leçons non assimilés par les enfants, ou les aide à apprendre une leçon ou une poésie.*

*La garderie éducative propose diverses animations : jeux de société, activités manuelles, jeux intérieurs et/ou jeux collectifs, multisports...*

*Le service Enfance/Jeunesse est dirigé par Aurore PETITHOMME qui, avec une équipe compétente et professionnellement formée, assure le bon accueil de vos enfants pour votre plus grande satisfaction.*



Biblio-NAP

# VIE MUNICIPALE

## LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

### LES TRAVAUX

La commission est composée de : Christian BULTEZ, Jean-Michel GIVRY, Serge CHIVOT, Roger POTEZ, Jean-Luc PECQUEUR, Laurent BRUNOIS, Olivier DUBLEUMORTIER et Bertrand VASSEUR. (de gauche à droite sur la photo)



**COMMISSAIRES SUPPLÉANTS** : Régis PICOT, Dominique WISSOCQ, Véronique BLEARD, Philippe DECARSIN, Laëtitia CAMUS et Régis BAES.

### ENFANCE ET JEUNESSE

La commission est composée de : Roger POTEZ, Danièle PICOT, Mohammed ANANE, Laurence LAVOINE et Aurore PETITHOMME. (de gauche à droite sur la photo)



### LES FÊTES

La commission est composée de : Didier LANCEL, Christian BULTEZ, Serge CHIVOT, Bernard GALANDE, Dominique WISSOCQ, Alain DRANCOURT, Roger POTEZ, Grégory DEVIS et Murièle DET. (de gauche à droite sur la photo)



## POINT D'ACCÈS AU DROIT MOBILE



**JEUDI 18 DÉCEMBRE 2014**

De 14h à 16h

Place de la mairie de FEUCHY,  
près du local cyclo.

Le PAD Mobile est un lieu d'accueil gratuit itinérant, d'écoute, d'aide et d'information juridique et judiciaire, destiné à l'ensemble des citoyens de la Communauté Urbaine d'ARRAS. Renseignements et prise de rendez-vous en mairie au 03.21.21.45.00.

### COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS :

**COMMISSAIRES TITULAIRES** : Denis LOUETTE, Philippe VIVIER, Michel HANSSENS, Paul VANCAYZEELE, Jean-Pierre GIVRY et Michel DALLENE.

# VIE MUNICIPALE

## TRAVAUX

Suite aux violentes bourasques de vents survenues lors de la tempête du dimanche 10 août 2014, les services techniques ont été mobilisés pour remettre en état les zones sinistrées de la commune de FEUCHY. Le phénomène n'aura duré que très peu de temps mais suffisamment pour provoquer de gros dégâts dans notre village. Au marais, des arbres déracinés que les services techniques ont du découper.



La municipalité a fait procéder à la réfection des marquages au sol à différents endroits du village, notamment route de FAMPOUX.



Les passages pour piétons ont été repeints, ainsi que les places de stationnement handicapé. Place de la mairie, les zones de stationnements ont été matérialisées. Certains panneaux de signalisation ont été remplacés. Le coût total des travaux s'est élevé à 4871€.



Cette matérialisation au sol permet sans nul doute une sécurité accrue au niveau des passages piétons.

Quelques marches de la mairie ont été rénovées.

Les vitres de l'abris de parents ont été remplacées (coût : 2036€).

L'état délabré de la clôture de séparation en plaques de béton au bâtiment des services techniques a nécessité sa réparation (coût 3394€).



Une armoire Haut Débit a été installée par la Communauté Urbaine d'ARRAS rue d'ARRAS et n'attend plus que sa mise en fonction dans le courant du premier trimestre 2015.

Elle permettra aux feuchysois de bénéficier d'un accès à internet en haut débit ADSL.



# VIE MUNICIPALE

## REPAS DES AÎNÉS

*QUOI DE PLUS CONVIVAL QU'UN REPAS ?*

*Alors, nostalgiques et inactifs nos aînés Feuchyssois.... Loin de là, bien au contraire car le rendez-vous est inscrit en lettres d'or sur leur agenda.*

*Tous les ans en effet, ils sont invités par la municipalité à partager un repas traditionnel où l'on met les petits plats dans les grands.*

*Lors de cette manifestation un joli petit cadeau a été remis à chaque convive.*

*Un après-midi dansant et de fête, animé par Gwen et Laurent, en compagnie du Maire, des membres du conseil municipal et du C.C.A.S.*



*Cette année, la doyenne et le doyen de l'assemblée étaient respectivement Madame MERLEN Irène et Monsieur GAGNEUR Gérard qui ont reçu chacun un panier garni de divers mets locaux.*

*Sur la photo ci-dessus (de gauche à droite) : Christiane, Nicolas et Patrice SORNAT, Sandrine BUZIAUX, Delphine DUFRESNE, Anne-Laure MAROILLE, Sonia RIFLET, Virginie MACHEN et Marie-Josée DELAHAYE ont participé au bon déroulement de cette journée, un grand merci à eux.*

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES



*Nous vous rappelons que les demandes d'inscription sur les listes électorales et les listes électorales complémentaires seront reçues en mairie jusqu'au 31 décembre 2014 à 12h00.*

*Une pièce d'identité et un justificatif de domicile datant de moins de trois mois sont nécessaires.*

*Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser en Mairie de FEUCHY au 03.21.21.45.00.*

# VIE MUNICIPALE

## LES GARDES D'HONNEUR DE L'OSSUAIRE DE NOTRE-DAME DE LORETTE RÉUNIS À FEUCHY LORS DE LEUR JOURNÉE DE L'AMITIÉ

*Pour l'occasion, plus de deux cents gardes d'honneur de l'ossuaire de Notre-Dame de Lorette, entourés de leur famille et d'officiels, couverts du notoire béret noir, se sont réunis à FEUCHY avec leurs drapeaux à l'occasion de leur journée commémorative de l'amitié.*

*Une messe en l'honneur des victimes des guerres, un dépôt de gerbes valorisé par un envol de pigeons, quelques fleurs souvenirs déposées par les enfants de la commune, ont eu lieu au monument aux morts de la commune, en présence de Jacqueline MAQUET, Députée, les élus locaux et les présidents d'associations dont Monsieur Michel LEBLOND, Président des Anciens Combattants de FEUCHY.*

*Une lecture très touchante a terminé ce cérémonial très émouvant. Elle a rappelé que le souvenir et le témoignage de ces terribles conflits permettent de mieux comprendre les horreurs de la guerre. Il a également insisté sur la nécessité de ne pas oublier le sacrifice de ces millions de soldats morts pour la France, morts pour nous. Se souvenir toujours, c'est faire de chacun de nous des représentants pour la paix.*

*Roger POTEZ, Maire, a rendu hommage aux portedrapeaux : «Messieurs les gardes d'honneur de l'ossuaire de Notre Dame de Lorette, c'est une grande et noble tâche que celle que vous perpétuez. Soyez en remerciés, sincèrement remerciés.»*

*L'association des gardes de Notre-Dame de Lorette fondée en 1920 compte près de 4 000 membres. Ils se sont fixés pour but de maintenir le souvenir des morts pour la France dont particulièrement ceux tombés sur la crête de Lorette lors de la première guerre mondiale.*



# VIE MUNICIPALE

## ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

### LA RENTRÉE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

*Du renouveau dans notre école. En effet de nombreux enfants ont choisi de découvrir les plaisirs de la musique dès ce début d'année. Les professeurs de l'école de musique se sont produits devant les enfants de l'école Henri MATISSE, ce qui a suscité de jeunes vocations.*

*Les enfants ont, en plus de l'éveil musical à partir de 5 ans, la possibilité de pratiquer un instrument d'éveil, "le chalumeau" : six nouvelles demandes en septembre.*

*Toujours pour l'école Henri MATISSE, les professeurs de musique interviennent chaque semaine auprès des enfants avec un programme conséquent, formation vocale, écoute commentée d'oeuvres, et préparation d'un spectacle qui se déroulera le 12 juin 2015, «Clarisse au pays du Swing».*



# VIE ASSOCIATIVE

## ENSEMBLE POUR L'ÉCOLE HENRI MATISSE

*L'association de parents a continué d'agir pour les élèves et leurs familles au printemps 2014.*

*Pour Pâques, les enseignants aidés des parents ont organisé cette année encore un rallye, proposant à des équipes constituées d'élèves de tous âges des activités sportives, manuelles ou de compréhension. Chaque enfant est reparti avec des chocolats offerts par notre association.*

*D'autre part, nous avons consacré un mercredi après-midi aux activités manuelles. Les élèves de Grande section/CP et de CE1/CE2 ont pu fabriquer des poules ou des paniers et repartir avec leurs créations, gratuitement bien sûr.*

*Notre association s'inscrit toujours dans la vie du village. Outre la vente de tartes, le week-end de la ducasse a été l'occasion pour nous d'organiser*



*un repas à la salle des fêtes.*

*Ce fut cette année un succès grâce notamment à la participation active de la municipalité (présence de nombreux élus et prise en charge de l'animation musicale). Les recettes engendrées par ce genre d'événement nous permettent de continuer nos*



# VIE ASSOCIATIVE



actions auprès de l'école.

Tous les élèves de la classe de CM1/CM2 ont participé en juin à une classe verte pendant une semaine. L'association a permis aux familles de bénéficier d'une réduction de 100 euros du coût du séjour, comme elle le fait depuis quelques années déjà.

La fin de l'année scolaire est arrivée avec sa traditionnelle distribution de glaces. Elle a connu un grand succès malgré la pluie !

Il nous restait pour terminer en beauté à organiser une sortie destinée aux élèves les plus jeunes, ceux de la classe de Mme Devulder.

Nos membres bénévoles les ont donc accompagnés avec certains de leurs parents le mercredi 2 juillet après-midi à Farbus pour visiter une ferme pédagogique. Ils ont pu découvrir les animaux de la basse-cour, caresser les chèvres, les ânes, les lapins...et poser toutes les questions possibles !

Cette sortie, le transport et le goûter ont été intégralement pris en charge par l'association.



C'est déjà le moment de repartir pour une nouvelle année scolaire, avec des actions reconduites ( un livre offert à la rentrée, actions pour Noël et Pâques), et des nouvelles sorties et activités proposées aux

élèves en partenariat avec les enseignants et la municipalité.

Pour commencer en musique nous avons organisé un concert rock (merci au groupe 4G/1F d'être venu bénévolement!), samedi 13 septembre à la salle des fêtes. L'ambiance festive a ravi les participants !



Nous avons en outre organisé notre premier «mercredi de l'asso» de l'année. Une vingtaine d'enfants des classes de GS, CP et CE1 ont passé l'après-midi du 15 octobre à confectionner des objets sur le thème d'Halloween, activités suivies d'un goûter offert. Chacun est reparti avec trois ou quatre réalisations, de quoi redécorer la maison !

Vous pouvez nous venir en aide en adhérant à l'association, via les bulletins qui vous ont été distribués, n'hésitez pas à nous en redemander! Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, chacun peut participer en fonction de sa disponibilité...

Les membres du bureau actuel :

Frédéric RICHARD (président), Laetitia LEROY (vice présidente), Caroline BOUR (trésorière), Marie-Hélène BRUNEAU (trésorière adjointe), Marie-Elisabeth BRICARD (secrétaire), Laurence LEMAIRE, Anne-Sophie LEGRAND, Pascal GRUT, Ludivine GIORGIANNI, Claude PLUCIENNIK.

# VIE ASSOCIATIVE

## CLUB RENCONTRES ET AMITIÉ

*Le club Rencontres et Amitié était de sortie le 16 septembre sur le site des deux caps . Ceux qui le voulaient ont effectué une marche pour atteindre le cap BLANC NEZ .*

*Le groupe de 51 personnes s'est rendu au centre marin NAUSICAA pour se restaurer avant la visite libre de l'après-midi.*

*Le spectacle des phoques et des otaries a fait l'admiration de nos aînés.*

*Cette journée fut une réussite et le soleil était de la partie.*

*Nausicaa laissera plein de souvenirs.*



## UNION FÉMININE

*C'est par un incontournable repas que les membres de l'Union Féminine se sont quittés pour la période des vacances.*

*Toutes se sont souhaitées de bonnes vacances et se sont retrouvées dès le 4 septembre pour une rentrée déjà bel et bien entamée.*

*Les membres du Club se réunissent tous les jeudis après-midi. Couture, tricot, détente et convivialité sont au programme.*



# VIE ASSOCIATIVE

## FESTIVAL DE BLUES



Après plusieurs années d'absence, le festival de blues, organisé par le COFF (Comité d'Organisation des Fêtes à FEUCHY), a retrouvé la chaleur et la convivialité de la salle des fêtes feuchysoise les 26 et 27 septembre 2014.

Vendredi 26 septembre le groupe belge RETRO ELLIPTIC BAND a débuté cette 14<sup>e</sup> édition. Fred DIETRICH, la chanteuse à la voix sublime et les quatre musiciens ont interprété les standards d'Etta-James, d'Aretha FRANKLIN ou encore d'Otis-REDDING.

Puis Monster Mike Welch et Karl W.DAVIS sont montés sur la scène. L'un des meilleurs guitaristes de blues électrique de Chicago et de Détroit, Mike, accompagne Karl un chanteur au registre vocal aux accents Rythm and Blues et Soul.

Le groupe régional Black to the Roots était à l'honneur le samedi 27 septembre.



Le trio, Alain AUGUSTYNIAK au chant, Dominique GREBERT à la guitare et Serge DOUAY aux chœurs et à la guitare sont désormais une référence nationale en matière de blues acoustique.

De quoi faire revenir les amoureux du blues lors des prochaines éditions!

## BANQUET DE L'AMICALE DES FRANCS PÊCHEURS



Patrick Mercier, président de l'association des Francs Pêcheurs, et les membres de l'association ont organisé leur traditionnel repas le 18 octobre dernier.

Un rendez-vous incontournable où l'on peut déguster le célèbre couscous supervisé par M. Mohamed GADOUCHE.

Repas et piste de danse étaient au programme de la soirée pour de nombreux participants.

L'ambiance était chaleureuse et festive. Cette soirée dégage l'énergie et l'enthousiasme qui lui vaut aujourd'hui une réputation qui n'est plus à faire.

# INFORMATIONS DIVERSES

## DISTRIBUTION DE RATICIDE ET DE SEL DE DÉNEIGEMENT



Une distribution de RATICIDE et de SEL DE DÉNEIGEMENT réservée uniquement pour les habitants de FEUCHY aura lieu le :

**SAMEDI 29 NOVEMBRE 2014**  
au local cyclo, place de la Mairie  
de 8H30 À 11H30.

Pour une meilleure efficacité, nous demandons aux feuchysois de tous bien vouloir procéder à la dératisation le même jour, à savoir le 30 novembre 2014.

Pour le retrait du sel de déneigement, merci d'amener un sac résistant ou un autre contenant.



## TRANSPORT À LA DEMANDE

Le TAD ou transport à la demande est un service sur-mesure qui vous permet de bénéficier d'un véhicule de la compagnie Art'is sur simple demande.

Le TAD fonctionne selon un itinéraire précis et des horaires déterminés à l'avance... à condition d'en faire la demande au préalable !

Un véhicule (taxi ou minibus) vient vous chercher à un arrêt TAD. Ce service est ouvert à tous.

Pour réserver votre TAD, au minimum 1 heure à l'avance avant votre déplacement, il suffit d'un simple coup de fil :



7 jours sur 7 de 7h30 à 18h00  
en appelant le **0811 000 089**  
(coût d'un appel local depuis un poste fixe)

L'arrêt TAD sur la commune de FEUCHY se situe au cimetière.

Des guides d'horaires et de services ART'IS sont disponibles à l'accueil de votre mairie.

## BLOC NOTE

### **Dimanche 2 novembre**

Brocante aux jouets, organisée par la commune de FEUCHY, salle des fêtes Guislaine DANÉL.

### **Mardi 11 novembre**

Cérémonie de commémoration du 11 novembre, suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts, place de la mairie et au cimetière anglais.

### **Dimanche 16 novembre**

Défilé MAMESS TEAM, 14h30, salle des fêtes Guislaine DANÉL.

### **Vendredi 21 novembre**

Soirée Beaujolais, organisée par l'association «Rencontres et Amitié», salle des fêtes Guislaine DANÉL.

### **Samedi 22 novembre**

Concert de l'école municipale de musique de FEUCHY, église Notre Dame du Bon Conseil.

### **Samedi 6 décembre**

Marché de Noël et téléthon, organisés par la commune de FEUCHY, salle des fêtes Guislaine DANÉL.

### **Mercredi 10 décembre**

Après-midi Cinéma, organisé par le C.O.F.F, salle des fêtes Guislaine DANÉL.

### **Samedi 13 décembre**

Bal Country, organisé par l'association «Keep it country», salle des fêtes Guislaine DANÉL.

### **Samedi 20 décembre**

Distribution du colis des aînés, âgés de 70 ans et plus.

### **Mercredi 31 décembre**

Repas de la Saint Sylvestre, organisé par l'association «Ensemble pour l'école Henri MATISSE», salle des fêtes Guislaine DANÉL.